

Vous avez récemment subi une intervention orthopédique

La Prothèse Totale de Hanche (PTH) :

MISE EN PLACE ET REVALIDATION

Cette revue se veut être un soutien
durant votre séjour dans notre centre
de réadaptation fonctionnelle

Mars 2022



1. Table des matières

Table des matières	2
2. Introduction	3
a) La prothèse totale de hanche	3
b) Les intervenants durant le séjour à l'hôpital	4
c) Les intervenants après le séjour	4
3. Avant l'intervention	5
a) Consultation chez le chirurgien orthopédiste	5
b) Examens préopératoires et réservation de votre hospitalisation	6
c) Préparation de votre séjour à l'hôpital	6
4. Le séjour à l'hôpital	7
a) Le jour de votre admission	7
b) Le jour de votre intervention	7
Avant votre opération	7
Au bloc opératoire	7
Après votre intervention	7
c) Les jours qui suivent votre intervention	7
d) Votre sortie de l'unité d'orthopédie	8
5. Après le séjour à l'hôpital	8
a) Que prévoir pour le retour à domicile ?	8
b) Suivi chirurgical	8
c) Surveillances particulières	8
d) Conseils concernant la vie courante	9
Comment se coucher et se lever du lit ?	9
Quelle position adopter pour dormir ?	9
Comment s'asseoir au fauteuil ?	10
Comment s'asseoir aux toilettes ?	10
Comment s'habiller ?	11
Comment se laver les pieds et se chausser ?	11
Comment prendre son bain ?	11
Comment monter et descendre les escaliers ?	12
Comment ramasser un objet par terre ?	12
Comment monter et descendre d'une voiture	13
e) Activités et mouvements contre-indiqués ou défendus ?	13
Vos notes personnelles	14
Note de consentement éclairé	15
Renseignements généraux	16
Les chirurgiens spécialistes en membre inférieur (Hanche et Genou) au CHU Charleroi-Chimay	16

2. Introduction

Vous allez prochainement bénéficier de la mise en place d'une prothèse totale de la hanche. Ce livret est rédigé à titre informatif et ne couvre pas toutes les situations. Votre cas personnel est peut-être différent des cas habituels auxquels se rapporte cette notice : votre chirurgien vous donnera alors des explications plus personnalisées.

La loi de 2002 sur les droits des patients nous impose de tracer ces explications ; votre chirurgien vous remettra pour signature une note de consentement éclairé. Pour votre information celle-ci est reprise en fin de brochure.

a) La prothèse totale de hanche

L'usure du cartilage articulaire de la hanche est responsable de douleurs à la marche, parfois au repos et notamment nocturnes, ce qui entraîne une boiterie et une réduction du périmètre de marche et des activités physiques.

Lorsque le traitement médical n'est plus efficace, en l'absence de contre-indication opératoire, le traitement chirurgical avec mise en place d'une prothèse totale de hanche, communément appelée PTH, permet de restituer une articulation fonctionnelle et moins douloureuse.

Une prothèse est un ensemble d'éléments artificiels qui remplacent les 2 parties articulaires de la hanche :



- ▶ **Cotyle**, partie creuse et hémisphérique du bassin, est remplacé par une pièce en forme de cupule, soit en polyéthylène, soit en céramique. Elle peut être scellée à l'aide d'une résine acrylique, appelée «ciment», ou impactée sans ciment en fonction des cas.
- ▶ La **tête** du fémur est remplacée par une pièce métallique inoxydable ou en céramique, en forme de bille tenue par un col et une tige qui est scellée ou impactée dans le fémur.

Il existe de nombreux modèles de prothèse de hanche (cf. ci-dessus), différents par leurs formes et par leurs matériaux (polyéthylène, métal, céramique...). Seul votre chirurgien pourra vous éclairer sur le choix du type de prothèse qui vous conviendra le mieux.

b) Les intervenants durant le séjour à l'hôpital

Dès que vous avez pris la décision de vous faire opérer, vous allez rencontrer différents intervenants ; chacun aura un rôle spécifique que nous détaillons ici. L'équipe soignante comprend :

- ▶ Le chirurgien et ses assistants
- ▶ L'anesthésiste
- ▶ Les infirmières du service
- ▶ Les infirmières du bloc opératoire
- ▶ L'infirmière référente douleur
- ▶ Les assistants logistiques
- ▶ Le kinésithérapeute
- ▶ L'ergothérapeute (en salle de rééducation)
- ▶ L'assistante sociale
- ▶ Les employés du service des admissions
- ▶ La diététicienne (si besoin)

c) Les intervenants après le séjour

- ▶ Le chirurgien
- ▶ Les infirmières de consultations
- ▶ Les secrétaires
- ▶ Un kinésithérapeute en centre de réadaptation ou à domicile
- ▶ Un ergothérapeute en centre de réadaptation
- ▶ Une infirmière à domicile

3. Avant l'intervention

a) Consultation chez le chirurgien orthopédiste

Au cours de votre premier contact avec le chirurgien orthopédiste, vous serez interrogé sur vos douleurs et les activités ent ravées par ce problème. Une fois votre indication opératoire prévue, votre chirurgien vous remettra un questionnaire de santé à compléter seul ou avec l'aide de votre médecin traitant.

Comme pour tout acte chirurgical, différents examens médicaux vous seront prescrits afin d'éliminer d'éventuelles contre-indications.

Par ailleurs si vous avez des problèmes infectieux chroniques (dentaires, ongles incarnés, ulcères aux jambes), faites-les soigner le plus rapidement possible car ceux-ci peuvent être une contre-indication à votre intervention.

Il est impératif que vous puissiez donner votre consentement à cette intervention en étant parfaitement informé.

Dans 95 % des cas, la prothèse totale de hanche donne de bons résultats.

Cette intervention peut cependant entraîner de rares complications qui sont essentiellement :

- ▶ Une luxation de la prothèse ($\pm 2\%$) qui sera évitée par un respect strict des consignes. Elle peut survenir lors d'un faux mouvement ou d'une malposition que le kinésithérapeute vous apprendra à éviter (voir p 9).
- ▶ Des infections, très rares ($\pm 1\%$). Elles sont prévenues par les précautions d'usage prises en salle d'opération. Ce taux peut être augmenté chez des patients présentant des troubles de l'immunité, ou certains facteurs favorisants (diabète...).
- ▶ Des complications neurologiques de type parésie, qui sont exceptionnelles.
- ▶ Des complications vasculaires : hématomes, complications veineuses (phlébites...).
- ▶ Malgré le but attendu de l'intervention, il peut persister :
 - ▶ une boiterie postopératoire qui dure de quelques semaines à quelques mois, en fonction de votre état musculaire préopératoire ; un bon état de celui-ci est garant d'un résultat rapidement satisfaisant,
 - ▶ une douleur dans un faible pourcentage de cas malgré une gestion correcte de ce symptôme,
 - ▶ une complication possible due à un allongement ou à un raccourcissement d'environ un à deux centimètres du membre inférieur opéré. Cette situation est rare mais est par fois exigée pour obtenir une stabilité primaire de la prothèse.



▶ REMARQUE :

Ces complications sont minimales face aux bienfaits apportés par cet acte chirurgical.

b) Examens préopératoires et réservation de votre hospitalisation

Après décision et programmation de l'opération, vous devez réaliser différents examens préopératoires :

- ▶ Une radiographie de la hanche, du bassin et du thorax,
- ▶ Une prise de sang : il suffit de vous présenter un matin, à jeun au service de prélèvement du laboratoire,
- ▶ Un électrocardiogramme,
- ▶ une consultation (éventuelle) chez l'anesthésiste.

Les services concernés vous réserveront leur meilleur accueil **SANS RDV**.

Vous devez prendre contact avec le service des admissions pour réserver votre chambre :

- ▶ soit en vous rendant jusqu'au service des admissions jusqu'à **19h00**,
- ▶ soit en téléphonant au ☎ **071/92 04 02** de **7h à 20h** en semaine et de **8h à 19h30** le samedi (pour Marie Curie), au ☎ **071/92 04 34** de **7h à 19h** (pour Vésale).

Munissez-vous de la demande d'admission fournie lors de la consultation.

Pour tout problème concernant votre intervention, demandez à contacter directement votre chirurgien.

c) Préparation de votre séjour à l'hôpital

Pour le bon déroulement de votre séjour, n'oubliez pas :

- ▶ Votre valise (effets de toilette, vêtements de nuit, essuies, paires de chaussures et pantalons stables et confortables, fermées à l'arrière, auxquelles vous êtes habitués et tout effet personnel nécessaire à votre séjour à l'hôpital...).
- ▶ Votre carte SIS, votre carte d'identité et éventuellement les documents relatifs à une assurance hospitalisation, certificats de la mutuelle et d'incapacité de travail,
- ▶ La brochure de la « Prothèse Totale de la Hanche » qui vous a été remise lors de la consultation.
- ▶ Le paiement d'un acompte.
- ▶ Vos clichés radiologiques (s'ils ont été réalisés en dehors du CHU Charleroi-Chimay).
- ▶ La liste de vos médicaments personnels actuels.
- ▶ Vos bas de contention si votre chirurgien vous en a prescrit.
- ▶ Des béquilles si vous en possédez.

Il est impératif d'enlever le vernis à ongles (et faux ongles) des pieds ainsi que d'éviter de porter des bijoux et de prendre des objets de valeur.

Attention n'oubliez pas :

- ▶ D'arrêter la prise de médicaments contre-indiqués pour votre intervention comme discuté lors de la consultation avec le chirurgien et l'anesthésiste.
- ▶ De signaler vos allergies.

4. Le séjour à l'hôpital

a) Le jour de votre admission

Le jour de votre entrée, présentez-vous au service d'admission du CHU avec votre demande d'admission à l'heure prévue par l'anesthésiste. On vous indiquera les formalités à réaliser ainsi que le service où vous devez vous rendre.

Pour constituer votre dossier, l'infirmière du service d'hospitalisation vous posera quelques questions. Un bracelet d'identification sera placé à votre poignet.

L'infirmière vous donnera les consignes préopératoires (douche préopératoire, rester à jeun...). Elle vous expliquera l'utilisation de la réglette d'évaluation de la douleur.

Un membre de l'équipe d'anesthésie passera vous poser quelques questions et vous expliquera comment se déroulera l'anesthésie.

b) Le jour de votre intervention

▶ AVANT VOTRE OPÉRATION

1. Vérifiez l'enlèvement des bijoux, du vernis, des prothèses (dentier, lentilles de contact...).
2. Veillez à vider votre vessie avant l'intervention.
3. Une préparation locale du site opératoire sera réalisée, ainsi qu'une douche préopératoire suivant les consignes données par l'infirmière.
4. Un relaxant prescrit par l'anesthésiste vous sera donné par l'infirmière avant votre départ pour la salle d'opération.
5. Vous devez rester au lit jusqu'à ce que l'infirmière ou le brancardier vienne vous chercher.

▶ AU BLOC OPÉRATOIRE

Vous serez installé et confié aux soins des équipes d'anesthésie et de chirurgie.

▶ APRÈS VOTRE INTERVENTION

Vous serez amené en salle de réveil (ou éventuellement aux soins intensifs) où vous reprendrez doucement conscience sous surveillance.

A votre retour dans l'unité d'hospitalisation, vous serez installé suivant les consignes du chirurgien.

c) Les jours qui suivent votre intervention

Une radiographie de contrôle sur prescription médicale se fera réalisée à la suite de l'opération. Vous serez levé, suivant l'avis de votre chirurgien. Les jours suivants seront consacrés à votre rééducation à la marche ; celle-ci sera entreprise avec l'aide du kinésithérapeute.

d) Votre sortie de l'unité d'orthopédie

Votre départ du service sera prévu en fonction de l'évolution de votre état et de l'avis de votre chirurgien (une semaine en moyenne).

Si votre état le nécessite, vous pouvez poursuivre votre révalidation par un séjour dans l'unité de rééducation orthopédique de l'hôpital Léonard de Vinci (Montigny-le-Tilleul). Votre chirurgien vous indiquera les modalités de ce transfert.

Votre sortie sera décidée par votre chirurgien à la suite d'une dernière visite intra-hospitalière. Celui-ci réalisera les prescriptions et documents nécessaires à cette sortie.

Un rendez-vous chez votre chirurgien vous sera donné pour une consultation postopératoire.

5. Après le séjour à l'hôpital

a) Que prévoir pour le retour à domicile ?

Vous devez prévoir pour votre retour à domicile :

- ▶ Une infirmière pour réaliser vos pansements et vos injections quotidiennes éventuelles (contre les phlébites)
- ▶ Un kinésithérapeute pour votre rééducation
- ▶ Un aménagement de certains utilitaires et du domicile (tel qu'un rehausseur de WC...)
- ▶ Une aide à domicile pour les repas, l'entretien ménager, etc.
- ▶ Oter les tapis

Si nécessaire, le service social de l'hôpital est à votre disposition pour vous aider à effectuer toutes ces démarches.

b) Suivi chirurgical

Vous devrez vous rendre au rendez-vous donné par votre chirurgien. Quatre ou cinq consultations ultérieures seront nécessaires pour le suivi de votre intervention.

Rappelons que la durée de vie moyenne d'une prothèse totale de hanche est comprise entre 15 et 20 ans.

Un système de traçabilité existe dans les archives de l'hôpital.

c) Surveillances particulières

Contactez votre médecin traitant lors de toute infection avec ou sans température.

Faites soigner tout foyer d'infection (urinaire, caries dentaires, grippe, angine, ongles incarnés, ulcères aux jambes...).

Toute infection non traitée pourrait nuire à votre prothèse.

Évitez toute injection dans la fesse du côté opéré.

d) Conseils concernant la vie courante

Il vous est recommandé de continuer à pratiquer une activité physique mais avec modération. Les sports autorisés sont à discuter avec votre chirurgien.

► COMMENT SE COUCHER ET SE LEVER DU LIT ?

- Soutenez la jambe opérée à l'aide de la jambe saine (voir photo ci-dessous)
- Gardez la jambe tendue



► **Pour vous coucher :**
Passez par la position assise et aidez-vous de l'autre pied pour soulever la jambe opérée.



► **Pour vous lever :**
Gardez les jambes l'une contre l'autre et pivotez.

► QUELLE POSITION ADOPTER POUR DORMIR ?

► Sur le côté



► Sur le dos



Il est conseillé de :

- se coucher sur le **côté non opéré**
- et de
- mettre un **coussin entre les jambes** pour éviter de les croiser et limiter les rotations

► COMMENT S'ASSEOIR AU FAUTEUIL ?



Aidez-vous des accoudoirs ou du bord de la chaise
Les deux pieds doivent être posés au sol à plat.



⚠ INTERDIT : Au début, ne jamais croiser la jambe opérée sur l'autre

► En position assise ne pas s'incliner du côté opéré pour ramasser un objet.



Fauteuil trop bas et trop profond = **Mauvaise position**



► COMMENT S'ASSEOIR AUX TOILETTES ?



Installez :

- une main courante à côté du WC
- un rehausseur sur la planche du WC



► COMMENT S'HABILLER ?

Commencez **toujours** par enfiler le sous-vêtement ou le pantalon du côté opéré. Retirez-les en commençant par la jambe non opérée.



► COMMENT SE LAVER LES PIEDS ET SE CHAUSSER ?



Utilisez des chaussures fermées, confortables à large talon avec un talon de 1 à 2 cm.



Posez le genou de la jambe opérée sur une chaise pour plus de stabilité.

Aidez-vous si possible d'**un long chausse-pied** pour enfiler la chaussure.



► COMMENT PRENDRE SON BAIN ?



Pour entrer dans la baignoire, utilisez une planche de bain et / ou des poignées.

Procédez de la même façon que pour vous mettre au lit : asseyez-vous, et pivotez les jambes et le bassin doucement avec l'aide des mains.



Pour la toilette de la jambe et du pied opéré, utilisez une éponge à long manche ou une brosse pour le dos. N'oubliez pas le tapis antidérapant au fond de la baignoire ou de la douche.

Dans le bac de douche, pour être en sécurité, vous pouvez installer un tabouret ou une chaise percée (plus stable). Utilisez une grande serviette de bain pour vous essuyer sans vous pencher en avant.

► COMMENT MONTER ET DESCENDRE LES ESCALIERS ?

Utilisez les béquilles.

Ne montez ou ne descendez qu'une seule marche à la fois.

► Pour monter



Montez la **jambe non opérée** en premier.
En présence d'une rampe, utilisez une béquille du côté opposé à la rampe.

► Pour descendre



Descendez la **jambe opérée** en premier en plaçant la ou les béquilles sur la marche inférieure à celle où vous vous trouvez.

► COMMENT RAMASSER UN OBJET PAR TERRE ?



► Gardez la **jambe opérée en arrière** et plier la jambe saine.

Prendre appui avec la **main opérée**.

Si nécessaire, vous pouvez **vous agenouiller** sur la jambe saine (jardiner, ramasser des déchets).

► Astuce

Il existe des pinces de préhension pour ramasser de petits objets.



► COMMENT MONTER ET DESCENDRE D'UNE VOITURE ?



Soutenez-vous à la **portière** et au **montant** de la voiture.



Aidez la jambe opérée avec votre main tout en la maintenant **contre l'autre jambe** pour vous installer.



Utilisez un **disque pivotant** sur l'assise du siège.

e) Activités et mouvements contre-indiqués ou défendus ?

Prenez l'avis de votre chirurgien avant de reprendre ou de commencer une activité physique, sportive ou professionnelle.



► EN RÉSUMÉ :

Toutes les mobilisations excessives et extrêmes sont à déconseiller ; principalement les rotations du tronc (danser, twister), les grandes flexions (s'accroupir), les croisements de jambes.

Vos notes personnelles

Note de consentement éclairé

MODELE

Je soussigné(e), reconnais avoir reçu du Docteur, chirurgien orthopédiste, toute l'information souhaitée, simple et intelligible concernant les troubles ou de la maladie dont je souffre, ainsi que les raisons pour lesquelles une intervention est souhaitable dans mon cas.

Il m'a aussi expliqué les risques auxquels je m'expose en me faisant opérer ou non, les bénéfices attendus de cette intervention et les alternatives thérapeutiques.

Je reconnais avoir été informé que toute intervention chirurgicale comporte un certain pourcentage de complications et de risques y compris vitaux, tenant non seulement à la maladie dont je suis affecté, mais également à des variations individuelles non toujours prévisibles.

J'ai également été prévenu qu'au cours de l'intervention, les médecins peuvent se trouver en face d'une découverte ou d'un événement imprévu nécessitant des actes complémentaires ou différents de ceux prévus initialement.

J'autorise et je sollicite dans ces conditions, le chirurgien, l'anesthésiste et les autres médecins à effectuer tout acte qu'ils estimeraient nécessaire.

Signature précédée de la mention «Bon pour accord, lu et approuvé»

Date :

Fait en deux exemplaires.

Renseignements généraux

► CONSULTATIONS :

► Prise de rendez-vous pour tous les sites : ☎ 071/92 25 11

► Site de Vésale

(Polyclinique 2^e étage et dispensaire)
Rue de Gozée, 706
6110 Montigny-le-Tilleul

► Site de Marchienne

Rue de l'Hôpital, 55
6030 Marchienne-au-Pont

► Site de Marie Curie

Chaussée de Bruxelles, 140
6042 Lodelinsart

► Site Fontaine l'Evêque

Rue des Combattants, 67
6140 Fontaine-l'Evêque

► Clinique du Sport de Charleroi

Rue de Goutroux, 39
6030 Monceau-sur-Sambre

► Site de Châtelet

Rue du Beau Moulin, 80
6200 Châtelet

► ADMISSIONS :

Site Marie Curie : ☎ 071/92 04 02

Site Vésale : ☎ 071/92 04 34

► SERVICE DE CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE :

Site Marie Curie : ☎ 071/92 13 85

☎ 071/92 13 86

Site Vésale : ☎ 071/92 14 52

► SERVICE SOCIAL :

Site Marie Curie : ☎ 071/92 03 48

Site Vésale : ☎ 071/92 05 69

► KINÉSITHÉRAPIE EXTERNE :

Site Marie Curie : ☎ 071/92 29 00

Site Vésale : ☎ 071/92 29 54

Les chirurgiens spécialistes en membre inférieur (Hanche et Genou) au CHU Charleroi-Chimay :

► NOM

Dr BOULVIN
Dr BURTON
Dr DEVOS
Dr EL BANNA
Dr LEGRAND
Dr TRAMALLINO
Dr VANDER VELDE

► SITE

Hôpital Civil Marie Curie et Hôpital André Vésale
Hôpital Civil Marie Curie et Clinique du Sport de Charleroi
Hôpital Civil Marie Curie
Hôpital Civil Marie Curie et Hôpital André Vésale
Hôpital Civil Marie Curie et Hôpital André Vésale
Hôpital Civil Marie Curie et Hôpital André Vésale
Hôpital Civil Marie Curie et Hôpital André Vésale

